

La région pourrait compter plus de 150 000 personnes âgées dépendantes en 2020

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 862 500 personnes ont au moins 65 ans, soit 16 % de plus qu'il y a dix ans. L'amélioration de leur état de santé a permis aux personnes âgées de vivre plus longtemps sans incapacité. Toutefois, environ 106 000 d'entre elles sont en situation de dépendance pour les actes de la vie quotidienne. A l'horizon 2020, leur nombre pourrait augmenter de 50 %, nécessitant une adaptation de leur prise en charge.

Avec 19 % de sa population ayant au moins 65 ans, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se place au neuvième rang des régions françaises les plus âgées, au huitième si l'on compte seulement les 75 ans et plus. Ce constat permet de nuancer l'image d'une région où le troisième âge serait plus présent qu'ailleurs.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est ainsi un peu moins âgée que les régions du quart sud-ouest de la France, un peu plus que Rhône-Alpes et beaucoup plus que le Nord - Pas-de-Calais. Il faut cependant rappeler que malgré une fécondité supérieure à la moyenne, la France se situe à peu près au même niveau que la plupart des autres pays européens

pour la proportion de personnes âgées soit environ 16 % de la population, part un peu plus faible qu'en Suède et en Italie.

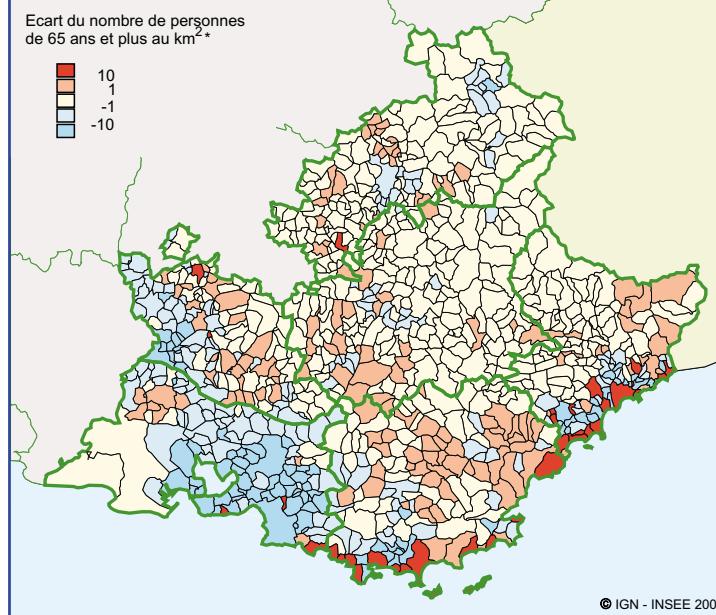
 **La région compte 862 500 personnes âgées, dont 412 000 ont au moins 75 ans**

Les 862 500 personnes âgées de Provence-Alpes-Côte d'Azur habitent essentiellement les zones urbaines, là où la population régionale est concentrée, c'est-à-dire dans la vallée du Rhône, sur le littoral et le long de la Durance. Si en moyenne elles représentent 19 % de la population régionale, elles sont très nettement surreprésentées sur le littoral du Var et des Alpes-Maritimes et de façon moindre dans les communes peu peuplées de l'arrière-pays montagneux, excepté autour des villes et des stations de sports d'hiver. Les 75 ans et plus sont plus particulièrement présents sur le littoral et dans quelques villes et bourgs de l'intérieur.

La très grande majorité de ces personnes âgées vit à son domicile. Un tiers d'entre elles habite seul, 44 % avec une autre personne âgée. Parmi les 75 ans et plus, moins de 32 000, soit à peine 8 %, sont hébergées en collectivité (maison de retraite, long séjour à l'hôpital, communauté religieuse...). Ce taux croît avec l'âge mais ce n'est qu'au-delà de 85 ans qu'il atteint 10 %, pour dépasser 25 % à partir de 93 ans... et 50 % seulement pour les centenaires.



Une nette surreprésentation des personnes âgées sur le littoral du Var et des Alpes-Maritimes



* Il s'agit de l'écart du nombre de personnes âgées dans une commune à ce qu'il serait si la proportion par rapport à la population était la norme régionale, le tout ramené à la superficie de la commune :

$$\frac{\text{Nombre de personnes âgées de la commune}}{\text{superficie de la commune}} - \frac{\text{Nr} * \text{population de la commune}}{\text{Pr} * \text{superficie de la commune}}$$

où Nr est la proportion régionale de personnes âgées

Pr

Nr = nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dans la région

Pr = population régionale

Source : INSEE - Recensement 1999

Le nombre de personnes âgées a augmenté de 16 % en neuf ans

Comme dans l'ensemble de la France, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur continue de vieillir. L'allongement de l'espérance de vie et la disparition des classes d'âge les plus réduites par la guerre de 14-18 ont eu pour effet d'accroître le nombre des 65 ans et plus. A cela s'ajoutent des arrivées de personnes âgées dans la région plus nombreuses que les départs. Cependant, depuis 25 ans, ces arrivées diminuent régulièrement tandis que les départs augmentent.

En définitive, cette classe d'âge compte 117 300 personnes de plus qu'en 1990, soit une augmentation de 16 %, beaucoup plus forte que celle de la population dans son ensemble (5,6 %). En effet, dans le même temps, le nombre des plus jeunes a peu augmenté, en raison d'une natalité plus faible que dans les années 80 et du ralentissement des migrations. Le vieillissement régional est cependant infé-

rieur d'un point à la moyenne nationale.

âgée de la région, le nombre des 65 ans ou plus et leur part dans la population a diminué.

L'accroissement de la part des personnes âgées est plus sensible là où celles-ci étaient relativement peu présentes et où, en revanche, les personnes qui n'avaient pas 65 ans en 1990, mais l'ont atteint en 1999, sont nombreuses.

C'est le cas des zones d'emploi de l'Etang de Berre ou de Fos-sur-Mer. Dans d'autres zones d'emploi comme Fréjus-

Saint-Raphaël, l'excédent des arrivées de personnes âgées sur les départs a accentué le vieillissement naturel. A l'inverse, dans la zone de Menton, la plus

Baisse de la mortalité

Les gains d'espérance de vie sont en partie attribuables à la baisse de la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire. En effet, tout en restant la première cause de décès chez les personnes de 65 ans ou plus, les taux de mortalité dues à ces maladies ont diminué d'environ 25 % ces vingt dernières années. Le constat est moins favorable pour les tumeurs et les maladies de l'appareil respiratoire, les deux autres principales causes de décès des plus de 65 ans (les taux de mortalité restent stables dans le temps).

Malgré une évolution favorable de leur état de santé, plus de 100 000 personnes âgées dépendantes dans la région

Le vieillissement de la population fait souvent craindre une expansion de la morbidité, pouvant contribuer à une augmentation des incapacités et amenant une multiplication des besoins d'aide à la vie quotidienne pour les personnes âgées. Or les données sur l'état de santé des personnes âgées conduisent à réfuter cette vision catastrophiste.

Les progrès médicaux et l'amélioration des conditions de vie ont fait considérablement progresser l'espérance de vie à la naissance en France. Celle-ci a augmenté de 33 ans au cours du siècle dernier et, actuellement, on enregistre

Le suicide des hommes âgés

Le suicide est un phénomène préoccupant chez les personnes âgées. En effet les taux de mortalité par suicide augmentent très fortement avec l'âge et plus particulièrement chez les hommes après 65 ans. Un tiers des décès annuels par suicide de la région concerne des personnes de plus de 65 ans dont sept sur dix sont des hommes. L'isolement des personnes âgées peut être la cause de l'augmentation des taux de suicide aux grands âges. Or une personne de plus de 80 ans sur dix vivrait dans un grand isolement en France c'est-à-dire sans relation directe ni téléphonique avec la famille ou des amis (Solidarité santé - Etudes statistiques n°3 - 1996 ; Service des statistiques des Etudes et des Systèmes d'Information).

L'espérance de vie sans incapacité augmente un peu plus vite que l'espérance de vie totale

	1981	1991	2000	Gains 1981-1991
Spécificité de vie à la naissance				
Hommes	70,4	72,9	75,2	+ 2,5
Femmes	78,6	81,1	82,7	+ 2,5
Spécificité de vie sans incapacité				
Hommes	60,8	63,8	nc*	+ 3,0
Femmes	65,9	68,5	nc*	+ 2,6

Espérance de vie : durée de vie moyenne d'une personne qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

* nc : données non connues, l'enquête santé permettant le calcul n'étant réalisée que tous les dix ans.
Source : INSEE - REVES, enquête santé 1993, données France entière

une progression d'un trimestre par an. Cette augmentation de l'espérance de vie s'accompagne d'une amélioration de l'état de santé comme en témoigne l'évolution un peu plus rapide de l'espérance de vie sans incapacité. De ce fait, la probabilité de vivre avec une incapacité diminue légèrement.

En dehors des principales pathologies, le handicap et la dépendance sont des facteurs de morbidité qui affectent particulièrement les personnes âgées. Près de 10 % des hommes et 13 % des femmes de 65 ans ou plus seraient dépendantes (cf. encadré). Ces taux nationaux appliqués à la population régionale conduisent à estimer à plus de 106 000 le nombre des personnes âgées dépendantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des taux de dépendance beaucoup plus forts dans les institutions

La perte d'autonomie concerne davantage les femmes parce qu'elles sont beaucoup plus nombreuses que les hommes aux âges élevés.

Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus vivant à domicile, 13 % sont dans une situation de dépendance lourde, c'est-à-dire confinées au lit ou au fauteuil, ou encore ayant besoin d'aide pour la toilette ou l'habillage.

Bien que deux personnes âgées dépendantes sur trois vivent à domicile, cette dépendance lourde est beaucoup plus fréquente dans les établissements accueillant les personnes âgées, puisqu'elle concerne 62 % des résidents.

Les taux de dépendance

Les taux de dépendance sont issus de travaux menés à partir des études de Jean-Marie Robine (INSEMR, démographie et santé, Montpellier). L'indicateur de dépendance utilisé (ADLS : Activity of Daily Living) est basé sur le besoin d'aide, c'est-à-dire sur la mesure des performances d'activités élémentaires telles que se laver, s'habiller, aller aux toilettes, se nourrir... Il s'agit de taux nationaux que l'on applique à la population régionale. Cette estimation rejoint les résultats des enquêtes nationales Handicaps Incapacités Dépendance de 1998 et 1999.

Les personnes ayant au moins 75 ans sont beaucoup plus souvent dépendantes quand elles vivent en institution			
	en %		
Personnes ayant 75 ans ou plus	Vivant à domicile	Vivant dans un établissement	Ensemble
Confinées au lit ou au fauteuil	2,1	27,4	6,2
Ayant besoin d'aide pour la toilette ou l'habillage	10,6	34,4	17,6
Total dépendance lourde	12,7	61,8	23,8
Ayant besoin d'aide pour sortir	8,6	19,6	13,2
Total dépendance	21,3	81,5	40,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, enquête HID 1998 ET 1999, données France entière

En effet, l'institutionnalisation devient de plus en plus une situation de fin de vie et la dépendance est bien souvent un des facteurs d'entrée en institution. L'âge moyen d'entrée dans les établissements n'a cessé de s'élever ces vingt dernières années. En 1998, il atteignait 79 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes.

Le vieillissement des résidents et le niveau de dépendance à l'entrée en institution entraînent ainsi mécaniquement une augmentation du taux de dépendance lourde en institution.

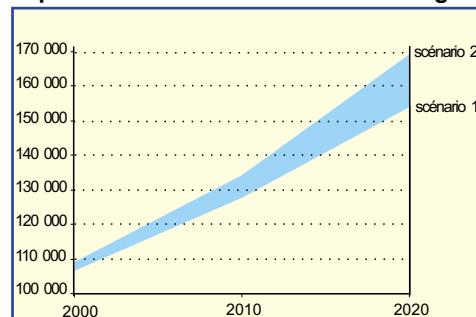
Plus d'un million de personnes âgées dès 2010

Au cours des prochaines années, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur va continuer de vieillir. Le nombre des personnes âgées augmentera par le seul vieillissement de la pyramide des âges actuelle et la baisse tendancielle de la mortalité. En faisant l'hypothèse de comportements migratoires semblables à ceux observés sur les vingt dernières années, l'effectif des 65 ans et plus (1) devrait dépasser le million à partir de 2010, et atteindre 1 262 500 en 2020, soit une progression de 43 % en 20 ans. Le troisième et le quatrième âge constitueront alors 24 % de la population régionale, soit nettement plus que les moins de 20 ans, si la fécondité se maintient au niveau actuel.

(1) Il s'agit de l'âge atteint dans l'année comme pour le recensement et non de l'âge au 1er janvier comme dans les publications habituelles de projections de population.

L'effectif des 65-74 ans commencera par diminuer jusqu'en 2006, les générations assez peu nombreuses de la fin des années 30 remplaçant celles des an-

Entre 150 000 et 170 000 personnes âgées dépendantes à l'horizon 2020 dans la région



Hypothèses retenues :
Dépendance : maintien des taux par âge
Mortalité : scénario 1 : concentration toujours plus importante des décès aux âges élevés
scénario 2 : plus grande dispersion des décès dans les classes d'âge

Source : INSEE - EHPA, enquête santé 1991 - 1992, exploitation ORS Paca

nées 20. Il augmentera ensuite et de façon plus rapide à partir de 2011, avec l'arrivée dans cette classe d'âge des générations du "baby-boom" nées à partir de 1946. En 2020, il y aurait 638 000 personnes âgées de 65 à 74 ans.

Pour les 75 ans et plus, l'augmentation sera assez forte jusqu'en 2010, ralentie ensuite par la prise en compte des classes moins nombreuses de la fin des années 30, plus forte à nouveau à partir de 2017 par la disparition des classes creuses de 14-18. En 2020, la région compterait 625 000 personnes ayant au moins 75 ans soit 12 % de sa population. Six sur dix de ces personnes très âgées seront des femmes.

Un vieillissement inégal sur le territoire

Le vieillissement de la population ne se fera pas de façon uniforme sur le territoire régional et aura pour effet de réduire les écarts actuels. Ainsi, en 1999, la part des personnes âgées variait du simple au double entre les zones d'emploi de Marseille-Aubagne, la plus jeune (11,5 %), et Cannes-Antibes, la plus âgée (23 %). En 2020, l'écart serait deux fois plus faible entre les deux zones extrêmes : Marseille-Aubagne compterait 20 % de personnes de 65 ans et plus, Manosque 29 %.

Ce sont d'abord les zones les plus jeunes qui vont le plus vieillir, puisque des classes nombreuses encore jeunes en 1999 seront devenues des personnes âgées en 2020. C'est le cas des zones d'emploi de Fos-sur-Mer, de l'Etang de Berre et de Briançon. Celle d'Aix-en-Provence vieillira moins vite par la présence renouvelée d'étudiants. Une zone comme Brignoles, où le nombre de personnes âgées va doubler, sera cependant parmi celles qui vieilliront le moins car le nombre des moins de 20 ans y progressera presque autant si les migrations se maintiennent.

Une augmentation des effectifs de personnes âgées dépendantes de près de 50 % d'ici 20 ans

Avec le vieillissement de la population on assiste à un développement des maladies chroniques, comme les maladies cardiovasculaires ou le diabète, de plus en plus tardivement car la recherche médicale a fait de nombreux progrès surtout en termes de prévention. Plus préoccupantes sont les maladies dégénératives comme la maladie d'Alzheimer ou la DMLA (2) qui génèrent le plus de dépendance et pour lesquelles on ne dispose aujourd'hui d'aucun moyen de prévention ou de traitement.

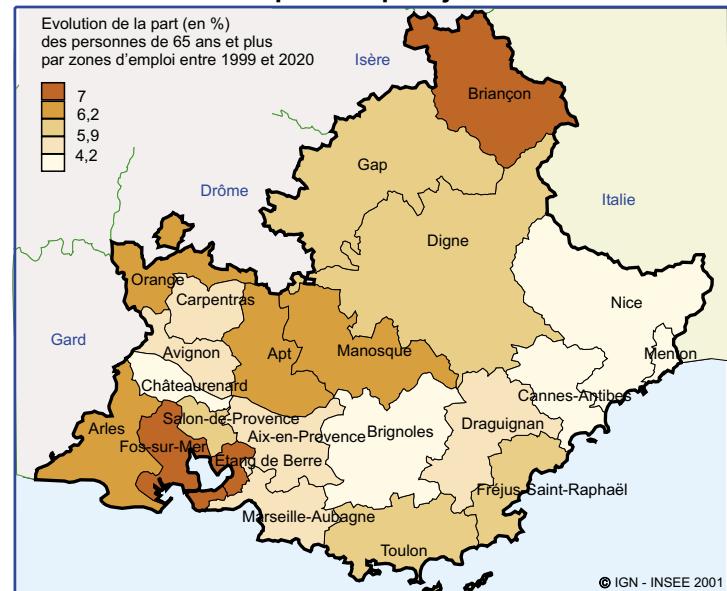
(2) Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age

Le vieillissement va aussi entraîner un accroissement des effectifs de personnes âgées dépendantes.

En 2020, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait compter entre 150 000 et 170 000 personnes de 65 ans et plus dépendantes, soit une augmentation de 44 à 55 % en 20 ans. Cette augmentation très importante aura des conséquences évidentes sur la prise en charge et l'accueil de ces personnes, qu'ils se fassent à domicile ou en institution.

Il faut cependant rester prudent quant à cette estimation qui repose sur l'hypothèse d'un maintien constant des taux de dépendance par âge. En effet, des études récentes ont montré que ces taux de dépendance ont tendance à diminuer grâce, entre autres, aux progrès médicaux, à la prévention et aux meilleures conditions de vie des personnes âgées. Il est cependant difficile d'évaluer leur diminution pour les années à venir, car par ailleurs, différents phénomènes jouent sur l'état de santé des personnes

Un vieillissement plus sensible dans les zones d'emploi les plus jeunes



Source : INSEE - Recensement 1999, modèle de projections de population Omphale

âgées et peuvent perturber les évolutions envisagées. En effet, la transformation des modes de vie peut augmenter les expositions à certains facteurs de risque et avoir des effets inverses sur la santé (cf. encadré).

Ainsi, malgré l'amélioration de l'état de santé des personnes âgées qui tarde l'âge de la perte d'autonomie, l'allongement de la durée de vie entraînera une augmentation et un vieillissement des effectifs de personnes âgées dépendantes, ce qui nécessitera pour chaque territoire, un réajustement de l'offre de soins et des différents modes de prise en charge des personnes âgées.

Un phénomène particulièrement préoccupant

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, il existe une surmortalité féminine par cancer de la trachée, des bronches et du poumon. On constate, en effet, une augmentation de la part des fumeuses au sein de la population. Cela pourrait expliquer, entre autres, la réduction de l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes au cours de la dernière décennie.

**Marielle Aulagnier,
Observatoire Régional de la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Colette Pillet,
INSEE
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Pour en savoir plus

"La prise en charge des personnes âgées progresse mais reste en retrait de la moyenne nationale" ; SUD INSEE l'essentiel n°28, août 2000.

A paraître :

SUD INSEE l'essentiel sur la population confrontée à des difficultés de santé.